

Notaire

Droit

En tant que notaire, vous établissez des documents officiels tels que des contrats de mariages, pactes de succession, achats et ventes de biens immobiliers et garantissez leur authenticité. Vous travaillez à votre compte, parfois avec des associés. Vous respectez strictement les règles déontologiques et le secret professionnel.

Tâches

Conseil et assistance

- Recevoir les clientes et clients en consultation, les écouter et les aider à clarifier leurs projets
- Fournir des conseils et explications adaptés à chaque situation et exposer les conséquences des divers choix possibles
- Assurer la faisabilité du mandat de la clientèle en procédant à toutes les vérifications auprès des différentes autorités

Environnement de travail

En tant que notaire, vous respectez des règles déontologiques strictes, dont notamment le secret professionnel.

Vous travaillez en tant qu'indépendant, seul ou avec des associés, ou, plus rarement, en tant que collaborateur salarié dans un cabinet de notaires. Pour ouvrir une étude, vous êtes tenus de demander une patente vous autorisant à exercer votre profession sur un territoire déterminé. Vous êtes alors habilités à effectuer des démarches et à intervenir auprès des autorités, des administrations, des services publics ou privés comme les registre foncier, registre du commerce, justice de paix, tribunaux, administration fiscale, huissiers judiciaires d'un autre canton, voire d'un autre pays. Dans certains cantons, les notaires peuvent également être avocats.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité d'analyse
- Discrétion
- Autorité
- Facilité de rédaction
- Bonne mémoire
- Sens de la communication

Intérêts

- Travailler seul-e et de manière indépendante
- Diriger et assumer des responsabilités
- Travailler avec précision
- Travailler en équipe

Formation

La profession requiert des études dans une haute école et une formation complémentaire.

Il s'agit en général d'un master d'une université en droit suivi d'un stage dans une étude de notaire, au registre foncier, registre des contributions ou du commerce et dans un tribunal.

Durée

Bachelor: au moins 3 ans

Master: au moins 1 an

Formation complémentaire après l'obtention du diplôme: 2 à 4 ans en emploi (selon les cantons)

Lieux, contenu, admission

filière d'études **droit**

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/droit>

Professions voisines

Profession

Avocat-e

<https://www.berufsberatung.ch/de/fr/professions/avocat-e>

Profession

Diplomate

<https://www.berufsberatung.ch/de/fr/professions/diplomate>

Profession

Greffier-ère de tribunal

<https://www.berufsberatung.ch/de/fr/professions/greffier-ere-de-tribunal>

Profession

Juge

<https://www.berufsberatung.ch/de/fr/professions/juge>

Profession

Juriste

<https://www.berufsberatung.ch/de/fr/professions/juriste>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.623.4.0

Liens utiles

Fédération suisse des notaires (FSN)

Fondation Notariat Suisse

<https://www.notariat-suisse.ch>

